



Sextorsion : Briser le silence en RD Congo

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Recherche menée avec le soutien de la
FONDATION KVINNA TILL KVINNA et de l'Agence Suédoise de
Développement International (ASDI)

2024



Table des matières

03 INTRODUCTION

05 DE LA RECHERCHE SUR LA SEXTORSION EN MILIEU SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL AU SUD-KIVU

1.1. Résultats clés de la recherche	6
1.1.1. Faible sensibilisation au concept de sextorsion	7
1.1.2. Prévalence élevée au Sud-Kivu	8
1.1.3. Perception de la sextorsion : « Une pratique courante et normale »	8
1.1.4. Les causes de la sextorsion	8
1.1.5. Manifestations de la Sextorsion	9
1.1.6. Effets au niveau individuel	9
1.1.7. Effets au niveau sociétal	10
1.2. Recommandations	10
1.2.1. Pour les décideurs en RDC	10
1.2.2. Pour les OSC, les ONG internationales, les églises, les centres de recherches et des établissements à caractère privé et éducatif et les familles	10
1.2.3. Pour les communautés de donateurs et les ambassades	11
1.2.4. Pour les médias	12
1.2.5. Pour les chercheurs(ses) et les universités	12

13 DE LA VALIDATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE PAR LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE ET LA COMMUNAUTÉ

14 DE LA FORMATION DES ORGANISATIONS FÉMININES SUR LA SEXTORSION

15 DU LANCEMENT DU RAPPORT DE SEXTORSION

17 CONCLUSION

Poussée par son engagement de promouvoir les droits des femmes et des jeunes filles en luttant contre les inégalités et les violences de toute forme, l'Association des Femmes des Médias, AFEM, sous l'appui technique et financier de KVINNA TILL KVINNA et SIDA, a mis en œuvre un projet de recherche sur la sextorsion en milieu scolaire, universitaire et professionnel au Sud-Kivu en 2023. La motivation de ce projet reste le questionnement sur l'évolution des droits des femmes et des jeunes filles face aux innombrables défis culturels, économiques, éducatifs et technologiques. En effet, les lois nationales et internationales de la RDC reconnaissent aux femmes et aux jeunes filles le droit d'aller à l'école, de se spécialiser dans différents domaines de la vie et de la science, d'acquérir les connaissances et les compétences et de les faire valoir sur le marché du travail. Cependant ces droits sont parfois estompés par des pratiques inégalitaires, discriminatoires et deshumanisant allant même à la demande du sexe aux femmes et aux jeunes filles pour qu'elles accèdent à leurs droits ou à tout autre avantage. Ces pratiques corruptives sont appelées « sextorsion ».

Le terme "sextorsion" est une combinaison des mots "sexe" et "extorsion". Il désigne une forme de corruption où le sexe, plutôt que de l'argent ou des biens, est utilisé comme monnaie d'échange pour des services ou des faveurs, ou pour éviter des sanctions. L'Association Internationale des Femmes Juges (IAWJ) a joué un rôle clé dans la définition et la sensibilisation à la sextorsion grâce à sa campagne "Stopper l'Abus de Pouvoir à des Fins d'Exploitation Sexuelle". Cette initiative a mis en lumière la sextorsion en tant que forme spécifique de corruption sexiste, où ceux qui détiennent le pouvoir exigent des faveurs sexuelles en échange de services. Une étude menée en 2012 par l'IAWJ a révélé que la sextorsion est un phénomène mondial, affectant de manière disproportionnée les femmes, notamment celles en situation de vulnérabilité cherchant des services ou droits fondamentaux comme l'éducation et l'emploi.

Depuis lors, d'autres recherches ont été réalisées dans divers pays pour comprendre l'étendue de la sextorsion. Des études au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda ont identifié la sextorsion comme un problème répandu, aussi bien dans les secteurs publics que privé, profondément enraciné dans des structures patriarcales. En Colombie et aux Philippines, la sextorsion a été documentée dans les systèmes juridiques et éducatifs, où des femmes cherchant justice ou avancement éducatif sont souvent soumises à des exigences sexuelles. Bien que la sextorsion soit reconnue comme une violation des droits humains et une forme de violence basée sur le genre (VBG), de nombreux pays ne disposent pas de cadres juridiques spécifiques pour l'aborder efficacement, rendant difficile la poursuite des auteurs. L'obscurité conceptuelle, juridique et empirique, la question du consentement perçu, ainsi que le tabou et la stigmatisation associés à la sextorsion, mènent souvent à l'impunité des auteurs. De plus, malgré l'existence du concept de sextorsion depuis plusieurs années, il reste largement absent dans les travaux anti-corruption ainsi que dans la coopération au développement. Les connaissances empiriques sur la sextorsion son lieu, son ampleur et la manière dont elle est perçue et traitée restent encore limitées.

◀ De la recherche sur la sextorsion en milieu scolaire, universitaire et professionnel au Sud-Kivu



➤ Recherche dans le site minier de MUKUNGWE communément appelé « Maroc » dans le territoire de Walungu

Comme annoncé dans l'introduction, la recherche sur la sextorsion aborde la problématique d'évolution ou régression des droits des femmes et des jeunes filles à l'épreuve de la sextorsion. Pour apporter une réponse à cette problématique, cinq questionnements ont guidé l'étude à savoir : quel est le taux de connaissance de la sextorsion ? Quel est le taux des victimes de la sextorsion ? La sextorsion est-elle perçue et se manifeste-t-elle de la même manière dans les milieux professionnel, scolaire et universitaire ? Quels sont les énoncés de fait décrivant des expériences des victimes de la sextorsion pouvant être coulés en énoncés normatifs ? Comment la sextorsion influence-t-elle négativement les droits des femmes dans les milieux professionnels, scolaire et universitaire ? Quels sont les mécanismes de lutte contre la sextorsion ?

De ces questionnements, la recherche visait la compréhension approfondie du phénomène de sextorsion et s'est proposé de décrire les expériences des victimes à travers des énoncés de fait. Pour y arriver, cette étude qui s'avère descriptive utilise à la fois les approches scientifique, sexospécifique, sensible aux conflits et multisectorielle. La méthode mixte qualitative inductive et quantitative a conduit l'étude. Au total, 320 femmes et filles âgées de 11 à 63 ans ont participé à l'étude, dont 27 jeunes élèves (8, 1%), 32 étudiants (10%) et 261 femmes travaillant dans les secteurs suivants : secteur public (14,1 %), secteur privé (11,6 %), secteur minier (27,2 %), commerçantes (transfrontalières) (3,1 %), médias (femmes journalistes) (9,7 %), écoles (enseignantes) (8,1 %) et entrepreneuses (8,1 %) ont été interviewées. Les données ont été collectées via des entretiens directs, semi-directs et des groupes de discussion, et l'analyse a été réalisée avec NVIVO12 pour les données qualitatives et SPSS23 pour les données quantitatives. Les groupes ciblés représentent des environnements où les déséquilibres de pouvoir et la corruption sont omniprésents, rendant les femmes plus vulnérables à la sextorsion. Les groupes ont été choisis pour fournir une vision holistique de la manière dont la sextorsion se manifeste dans les environnements professionnels et éducatifs, permettant ainsi d'identifier des schémas de victimisation dans divers contextes sociaux et professionnels.

1.1. Résultats clés de la recherche

Les résultats de la recherche sur la sextorsion ont montré que les employeurs et les gestionnaires échouent souvent à fournir des formations au personnel pour doter les travailleurs des compétences et qualifications nécessaires. Cela est illustré par le témoignage d'une jeune journaliste : *« Je suis journaliste, et j'ai été inspirée par une journaliste qui s'exprimait très bien à la radio. Après avoir obtenu mon diplôme de fin d'études secondaires, j'ai postulé pour un stage à la station de radio. À la suite du stage, j'ai été embauchée. Cependant, je n'ai jamais reçu de formation formelle. Mes collègues journalistes me disent quoi faire, comme la collecte de données. Mais je ne sais pas comment les traiter. Parfois, ils le font pour moi, souvent après une certaine négociation, et ensuite, je présente les nouvelles. »*



➔ Recherche sur la sextorsion dans le carré minier de Mukungwe dit Maroc dans le territoire de Walungu.



L'étude a révélé un manque frappant de sensibilisation au concept de sextorsion parmi les répondantes, 94,4 % déclarant qu'elles n'avaient jamais entendu parler du terme avant de participer à l'étude. Cela met en évidence la nature cachée de la sextorsion et souligne la nécessité de campagnes d'éducation et de sensibilisation accrues...

Un jour, un collègue m'a demandé des faveurs sexuelles en échange de continuer à m'aider à traiter les données que j'avais collectées sur le terrain, car je ne sais pas le faire moi-même. Il m'a dit qu'il ne continuerait pas à fournir des services gratuitement alors qu'il avait ses propres tâches à accomplir ». Il s'agit d'un cas de sextorsion, car la personne détenant les connaissances exerce un pouvoir sur celle qui en manque en l'occurrence, des compétences technologiques. Le manque ou l'insuffisance de compétences requises pour un poste rend les femmes vulnérables et les prédispose à la sextorsion.

1.1.1. Faible sensibilisation au concept de sextorsion

L'étude a révélé un manque frappant de sensibilisation au concept de sextorsion parmi les répondantes, 94,4 % déclarant qu'elles n'avaient jamais entendu parler du terme avant de participer à l'étude. Cela met en évidence la nature cachée de la sextorsion et souligne la nécessité de campagnes d'éducation et de sensibilisation accrues. Ce manque de sensibilisation était particulièrement prononcé dans les zones rurales, où les normes traditionnelles et l'accès limité à l'information étouffent davantage le problème. Les femmes travaillant dans des secteurs tels que l'exploitation minière et l'administration publique sont fréquemment exploitées en raison des structures de pouvoir hiérarchiques, tandis que les étudiantes et élèves subissent la sextorsion dans les milieux académiques, où les enseignants ou administrateurs détiennent un pouvoir sur leur réussite scolaire. Une femme rencontrée à la mine de Nyabibwe, à Kalehe, a avoué : « Dans la zone minière ici, je transporte du sable et des pierres contenant de la cassitérite. Pour chaque chargement que je transporte, je suis payée à 500 francs congolais le sac, soit environ 0,20 \$. Pour gagner 5 000 FC, soit 2 \$ par jour, je dois transporter 10 sacs de sable. Mais cela est impossible car nous sommes trop nombreuses. Les mineurs nous obligent souvent à coucher avec eux pour obtenir ce travail, pour qu'on nous attribue du sable à transporter, ou pour pouvoir transporter un maximum de cinq sacs. Parfois, nous sommes obligées d'accepter, sinon il est difficile de survivre ».



1.1.2. Prévalence élevée au Sud-Kivu

Les résultats montrent que 69,1 % des répondantes ont subi des actes de sextorsion, indiquant une forte occurrence de cette forme de corruption dans la province. Les jeunes femmes, en particulier celles âgées de 20 à 30 ans, sont les plus vulnérables, souvent ciblées par des personnes en position d'autorité telles que des enseignants, employeurs ou fonctionnaires locaux.

1.1.3. Perception de la sextorsion : « une pratique courante et normale »

La sextorsion a été perçue de diverses manières par les répondantes. Beaucoup l'ont décrite comme une pratique courante, bien que cachée, au sein de leurs communautés. Elle est souvent minimisée en tant qu'aspect "normal" de la vie, en particulier dans les environnements où les dynamiques de pouvoir liées au genre sont profondément enracinées. Elle est perçue comme une partie inévitable de la vie, notamment dans les secteurs où la survie économique est étroitement liée à la satisfaction des personnes détenant le pouvoir. Cette perception met en avant la nature systémique du problème, où les femmes ressentent l'obligation de se conformer pour obtenir des emplois, des notes ou d'autres opportunités. D'autres la considèrent soit comme une forme de corruption, mais avec une composante sexuelle qui la différencie des formes plus conventionnelles de corruption, soit comme une forme de violence sexuelle et basée sur le genre, la reliant à des problèmes plus larges d'inégalité de genre et de violence contre les femmes.

1.1.4. Les causes de la sextorsion

Selon les interviewées, la principale cause de la sextorsion est la pauvreté, suivie de salaires insuffisants/chômage et de l'abus de pouvoir et d'autorité. Les entretiens ont révélé que derrière la normalisation se trouve également la perception des femmes comme étant moins dignes et subordonnées aux hommes. Dans certaines régions de la RDC, en raison des coutumes et pratiques, les hommes sont privilégiés par rapport aux femmes : « ce sont eux qui ont généralement reçu une éducation orientée vers le travail rémunéré », tandis que les femmes ont été éduquées aux tâches domestiques. La plupart des femmes interrogées occupent des postes de bas niveau, ce qui les expose à un traitement inférieur et les rend vulnérables tant sur le plan social qu'économique.

C'est le cas d'une femme qui a partagé son expérience en disant : « *Non ! C'est inhumain ! J'avais postulé pour un emploi dans une organisation, mais le recruteur m'a demandé de coucher avec lui en échange du poste. J'ai accepté, et j'ai été embauchée. Cependant, quelque temps plus tard, j'ai entendu des rumeurs selon lesquelles cet homme était séropositif. Je pensais que ce n'était que des commérages. Je suis allée me faire tester... et c'était vrai ! J'étais infectée. Non ! Comment ai-je pu être si stupide...* ».

1.1.5. Manifestations de la sextorsion

L'étude a identifié plusieurs façons dont la sextorsion se manifeste dans différents environnements :

- **Dans les écoles et universités :** La sextorsion se manifeste souvent par des sanctions injustes, des mauvaises notes et des avances sexuelles. Les enseignants ou administrateurs peuvent exiger des faveurs sexuelles en échange de notes ou d'autres avantages académiques, exploitant leur position de pouvoir sur les étudiants.
- **Dans les milieux professionnels :** Les femmes, tant dans le secteur public que privé, ont signalé être soumises à des propositions sexuelles, du chantage et d'autres formes d'exploitation par des supérieurs ou des collègues.
- **Dans les secteurs miniers et du commerce informel :** Les femmes travaillant dans ces secteurs ont décrit être poussées à entrer dans des relations sexuelles comme condition d'accès aux opportunités de travail ou à la protection. La vulnérabilité économique de ces femmes les laisse souvent sans autre choix que de se conformer, perpétuant ainsi un cycle d'exploitation.

1.1.6. Effets au niveau individuel

De nombreuses victimes ont rapporté des sentiments de honte, de traumatisme et d'impuissance. Le poids émotionnel conduit souvent à une faible estime de soi, de l'anxiété et de la dépression. Les victimes dans les milieux académiques peuvent abandonner l'école, tandis que celles sur le lieu de travail peuvent quitter leur emploi, limitant ainsi leurs futures opportunités de croissance personnelle et de réussite. Certaines victimes souffrent d'infections sexuellement transmissibles (comme le VIH/SIDA), de grossesses non désirées et d'autres conséquences sur la santé liées à des relations sexuelles coercitives.

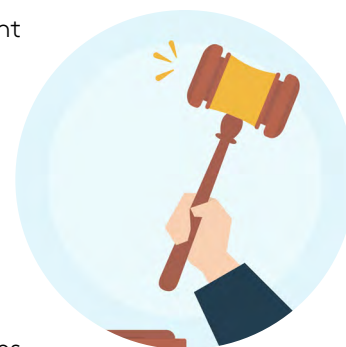
1.1.7. Effets au niveau sociétal

La normalisation de la sextorsion perpétue les déséquilibres de pouvoir basés sur le genre et renforce les normes patriarcales, limitant la participation des femmes à l'éducation et au marché du travail. Alors que les femmes sont contraintes de quitter les institutions éducatives ou les rôles professionnels à cause de la sextorsion, la société perd leurs contributions potentielles, ce qui freine davantage la croissance économique et le développement.

1.2. Recommandations

1.2.1. Pour les décideurs en RDC

- Introduire des cadres juridiques criminalisant explicitement la sextorsion en tant que forme de corruption sexuelle. Actuellement, la sextorsion est insuffisamment couverte par les lois générales sur la corruption et la violence sexuelle, qui ne traitent pas de l'élément transactionnel.
- Améliorer l'application des lois relatives au harcèlement sexuel et à la corruption pour inclure les dynamiques spécifiques de la sextorsion, facilitant ainsi la poursuite des contrevenants.
- Veiller à ce que les victimes de sextorsion aient accès à une aide juridique et à des services de protection. De nombreuses femmes hésitent à signaler la sextorsion par crainte de représailles ou de honte, et un soutien juridique adéquat peut les encourager à demander justice.



1.2.2. Pour les OSC, les ONG internationales, les églises, les centres de recherches et des établissements à caractère privé et éducatif et les familles.

Mobiliser les ressources pour étendre l'étude non seulement à d'autres domaines notamment le domaine juridique, à d'autres catégories des femmes et à d'autres provinces de la RDC. Les OSC et les ONG internationales doivent mener et soutenir des campagnes de sensibilisation visant à éduquer les femmes et les communautés sur le concept de sextorsion, ses perceptions, ses manifestations, ses causes, ses conséquences, ses mécanismes de lutte et de prévention et sur les droits des victimes.

Le niveau élevé d'ignorance (94,4 %) concernant la sextorsion démontre un besoin urgent de programmes éducatifs ciblés.

Développer des systèmes de soutien communautaires qui fournissent une assistance psychologique, juridique et sociale aux victimes. Les organisations de la société civile peuvent créer des espaces sûrs où les victimes peuvent signaler la sextorsion sans craindre la stigmatisation.

Inclure la sextorsion dans les programmes promouvant la masculinité positive, étant donné que dans la plupart des cas, les auteurs de cette pratique sont des hommes.

Veiller à ce que des structures soient en place pour prévenir et répondre aux cas de sextorsion au sein de leurs propres organisations.

Les notions de violences sexuelles et basées sur le genre doivent être abordées en famille entre parents et enfant. Elles doivent faire partie intégrante de l'éducation de base.

1.2.3. Pour les communautés de donateurs et les ambassades

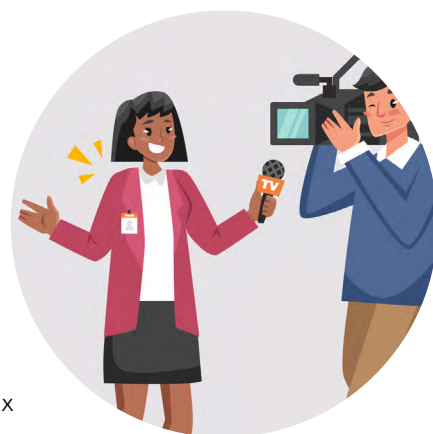
S'assurer que le risque de sextorsion soit inclus dans les interventions visant à autonomiser économiquement les femmes, afin de réduire leur vulnérabilité à l'exploitation sexuelle.

Financer des initiatives soutenant les réformes juridiques et le renforcement des capacités dans le secteur judiciaire pour lutter efficacement contre la sextorsion. Cela inclut la formation des forces de l'ordre sur la manière de traiter les cas de sextorsion. Soutenir les programmes qui renforcent l'indépendance économique des femmes, notamment dans les secteurs où la sextorsion est répandue, comme le secteur minier et le commerce informel.

Veiller à ce que des structures soient en place pour prévenir et répondre aux cas de sextorsion au sein de leurs propres organisations.

1.2.4. Pour les médias

- Les journalistes doivent activement enquêter sur les cas de sextorsion et attirer l'attention sur ceux-ci. La couverture médiatique joue un rôle essentiel dans la sensibilisation et la responsabilisation des institutions. Les médias peuvent offrir des plateformes sûres et anonymes permettant aux victimes de partager leurs expériences et de mettre en lumière l'impact de la sextorsion sur leur vie, contribuant ainsi à briser le silence et la stigmatisation autour de cette corruption insidieuse.



1.2.5. Pour les chercheurs(ses) et les universités



- Bien que cette étude ait principalement interviewé des femmes, qui sont disproportionnellement touchées par la sextorsion, d'autres recherches sur le sujet sont nécessaires pour inclure également la perspective des hommes, à la fois en tant qu'auteurs, mais aussi en tant que maris et pères des victimes. Cela permettrait une compréhension plus complète des dynamiques de la sextorsion.
- De plus, étendre la recherche à d'autres zones géographiques en République Démocratique du Congo, ainsi qu'une exploration plus approfondie de certains secteurs, permettrait de développer des interventions plus ciblées et efficaces pour combattre la sextorsion tant au niveau local que national.

◀ De la validation des résultats de recherche par la communauté scientifique et la communauté



➤ Atelier de présentation et validation des résultats de la recherche sur la sextorsion.

Ce projet de recherche ayant adopté l'approche scientifique, les résultats devraient être validés avant d'être publiés. Soumis à la rigueur scientifique, les résultats de recherche qui ont adopté la démarche scientifique sont rigoureusement évalués par des spécialistes du domaine et de méthodologie. C'est pour la crédibilité de l'étude et permettre à d'autres scientifiques d'interpréter les résultats ou de détecter et corriger les erreurs ou encore de répliquer l'étude. Parce que la science est une activité auto-correctrice. Cet atelier s'est constitué en un cadre d'harmonisation des connaissances scientifiques et de conférer une confiance aux résultats de recherche dans la validité comme étant une vérité. La concordance entre multiples recherches permet d'avoir confiance dans la validité des connaissances scientifiques, avoir confiance que ce qu'on a découvert est une vérité.

◀ De la formation des organisations féminines sur la sextorsion



Commentaires des travaux en groupe lors de l'atelier de formation des organisations féminines sur la sextorsion.

L'un des objectifs du projet de recherche était de vérifier comment les organisations féminines se comportent face à la sextorsion, quelles sont les stratégies qu'elles utilisent pour contrer la sextorsion mais aussi de renforcer leurs capacités d'actions.

Au cours de l'étude, il a été remarqué que les organisations féminines ne connaissent pas la sextorsion et se taisent carrément devant les actes de cette forme de corruption, de violence et d'abus de pouvoir.

La formation a donc abordé les perceptions, les manifestations, les causes et les conséquences de la sextorsion. 80% des femmes ayant représenté leurs structures ont déclaré avoir été victime de la sextorsion. Pendant les travaux en carrefour, des mécanismes de lutte et de prévention ont été approfondis et une proposition de loi réprimant la sextorsion a été élaborée par les participants(es).

◀ Du lancement du rapport de sextorsion



➤ Présentation des résultats de la recherche lors de l'atelier de lancement du rapport de recherche sur la sextorsion.

Etant donné que les écarts entre les lois et les pratiques sont énormes, le décalage entre le discours volontariste et bienveillant autour de la logique de répression des abus, violences sexuelles et basées sur le genre constitue dès lors un facteur d'incompréhension. La grande question qui se pose est de savoir quelles sont les attentes individuelles et institutionnelles sur l'émergence d'un État de droit dans un contexte de corruption sexuelle, de violence, d'indignité et du silence ? Il est vrai que certaines institutions ont déjà mis sur pied certains mécanismes pour assurer un recrutement humanisé pour l'embauche professionnelle, pour la justice dans la distribution des réussites à l'école et université. Cependant, le suivi ne s'en suit pas. La corruption sexuelle se passe au dos des institutions. Parce que le silence sur cette pratique a déjà mis des piliers solides.



➤ Photo de famille lors de l'atelier de lancement du rapport de recherche sur la sextorsion.

Afin de réduire ce décalage entre le discours, les lois, les mécanismes et les pratiques l'Association des Femmes des Médias, AFEM, organise sous le financement de KVINNA TILL KVINNA un lunching sextorsion et renforcer ainsi l'engagement des tous et toutes les décideurs.es dans les réformes systémiques destinées à sécuriser les parcours des femmes dans la profession et dans la formation des élèves, des étudiants et des apprentis. C'est dans ce contexte que AFEM se propose de présenter au cours du lunching les résultats de recherche menée sur la sextorsion en milieu scolaire, universitaire et professionnel au Sud-Kivu en 2023.

Conclusion



 Équipe de Kvinna Till Kvinna et de AFEM lors de l'atelier du lancement du rapport de recherche sur la sextorsion.

Cette étude menée par le bureau de recherche de AFEM sous la responsabilité de la chercheuse Georgette Nkunzi Ntakwinja, sous la supervision de Julienne Baseke Nzabandora, visent à briser le silence et combler certaines lacunes, en particulier en ce qui concerne la sextorsion dans le Sud-Kivu, en RDC. L'objectif est de comprendre la sextorsion et son impact en tant que phénomène social. Le rapport met également en lumière la nécessité urgente d'interventions ciblées et propose des recommandations aux décideurs pour réviser les lois et les politiques, et à la société civile pour prendre des mesures visant à enrayer sa prévalence. La sextorsion est une violation des droits humains, qui aggrave la pauvreté et les inégalités. Pour lutter contre la sextorsion, il est nécessaire de l'inclure dans les travaux sur la corruption et la violence sexuelle et basée sur le genre.



Pour mieux combattre la sextorsion dans le cadre de la coopération au développement, les auteurs insistent sur la nécessité de définir clairement la sextorsion, de relier les agendas anti-corruption et de lutte contre l'exploitation sexuelle, et de promouvoir la sensibilisation et la régulation à tous les niveaux, tout en allouant des ressources adéquates à ce travail...

Le rapport conclut que la sextorsion non seulement constitue une violation grave des droits humains, mais elle entrave également les droits des victimes dans d'autres sphères, ainsi que le développement durable en général. La sextorsion aggrave la pauvreté et constitue un risque plus élevé pour ceux qui vivent dans la pauvreté. Pour mieux combattre la sextorsion dans le cadre de la coopération au développement, les auteurs insistent sur la nécessité de définir clairement la sextorsion, de relier les agendas anti-corruption et de lutte contre l'exploitation sexuelle, et de promouvoir la sensibilisation et la régulation à tous les niveaux, tout en allouant des ressources adéquates à ce travail.

➤ **Mot de remerciement de l'équipe de recherche lors de l'atelier de formation des organisations féminines sur la sextorsion.**



NOTES

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité d'AFEM et ne reflète pas nécessairement les vues d'Internews, de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI) et du gouvernement suédois.